

# Un client ne réclame pas un matériel après une réparation : que faire ?

Situation relativement courante chez les distributeurs de matériels d'espaces verts, les matériels non réclamés par les clients encombrant les ateliers et posent des problèmes de gestion pour l'entreprise.

## Pour autant, peut-on détruire ou revendre ces matériels sans le consentement de leur propriétaire ?

Si après l'envoi d'une mise en demeure le propriétaire ne se manifeste toujours pas pour récupérer son bien, le distributeur pourra revendre ou détruire le bien, après autorisation du tribunal.

## A partir de quand considère-t-on qu'un matériel est abandonné ?

Pour la plupart des matériels (tronçonneuses, tondeuses...), le matériel est considéré comme abandonné après 1 an, un délai plus court de 3 mois s'applique pour les automoteurs, les 2 roues, les motocycles à 3 roues et les quadricycles (tondeuses autoportées, quads...).

## Quelle démarche ?

Pour pouvoir vendre le bien ou le détruire si sa valeur marchande est trop faible, il est nécessaire de saisir par voie de requête le tribunal dont dépend le domicile du propriétaire.

Le tribunal compétent sera soit le tribunal d'Instance ou de Grande Instance selon que le montant du bien est supérieur ou non à 10 000 €.

## Quelle procédure ?

S'il est identifié, le propriétaire du bien abandonné sera contacté par lettre recommandée et entendu par le juge.

Le bien sera ensuite vendu aux enchères publiques, la date, le lieu de la vente publique, ainsi que la mise à prix de l'objet seront fixés par le juge ainsi que l'officier public qui en sera chargé.

La vente est annoncée 8 jours auparavant par lettre recommandée au propriétaire et publiquement par affiche. Le propriétaire de l'objet peut s'y opposer.

## Attention

Si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir les frais de justice, le surplus est dû par le professionnel qui doit en faire l'avance. A charge pour lui, ensuite, d'en obtenir le remboursement auprès du propriétaire.

Le SEDIMA tient à la disposition de ses adhérents une note ainsi qu'un modèle de requête à adresser au juge.